



La plateforme dédiée aux projets
inscrits dans l'écologie, le social et
la culture

Rapport annuel 2020

Présentation générale

Zeste par la Nef (ou zeste.coop) est la marque commerciale détenue par Nef Gestion exerçant sous la forme de société par actions simplifiées à capital variable, filiale de la Société financière de la Nef.

Le Représentant légal est la Société financière de la Nef, elle-même représentée par Bernard Horenbeek, Président du Directoire.

Le siège social est situé : Immeuble Woopa - 8 avenue des Canuts - CS 60032 - 69517 Vaulx-en-Velin Cedex.

La société Nef Gestion est immatriculée au RCS Lyon sous le numéro 524 076 726 et immatriculée en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif (IFP) à l'ORIAS sous le numéro 18003623.

En application des articles L. 548-6 3° et R. 548-4 du CMF, Zeste publie sur son site internet, un rapport d'activité de l'année civile précédente présentant son dispositif de gouvernance et indiquant le nombre et le montant total des projets reçus et retenus dans l'année, le nombre des projets effectivement financés, le nombre de contributeurs, le montant moyen des dons par contributeur.
Les informations sont issues des données au 31 décembre 2021

Gouvernance

Zeste par la Nef étant gérée par Nef Gestion, elle-même détenue entièrement par la Nef, le président directoire de la Nef est le représentant légal de Nef Gestion et le schéma de gouvernance est reporté à celui de la Nef.

LA GOUVERNANCE COOPÉRATIVE DE LA NEF ET SON FONCTIONNEMENT

La Nef a choisi une organisation coopérative respectueuse de toutes les parties prenantes.

Les sociétaires sont propriétaires du capital de la coopérative. Réunis lors de l'assemblée générale, ils exercent à la fois une démocratie

directe (1), en donnant quitus de gestion au directoire et en votant les grandes orientations de l'entreprise et une démocratie représentative (2), en élisant le conseil de surveillance.

Les sociétaires peuvent également s'engager dans la vie de leur coopérative. Ainsi, environ 200 sociétaires bénévoles, appelés sociétaires actifs et souvent constitués en groupes locaux, participent au développement culturel de la Nef en collaboration avec l'équipe salariée.

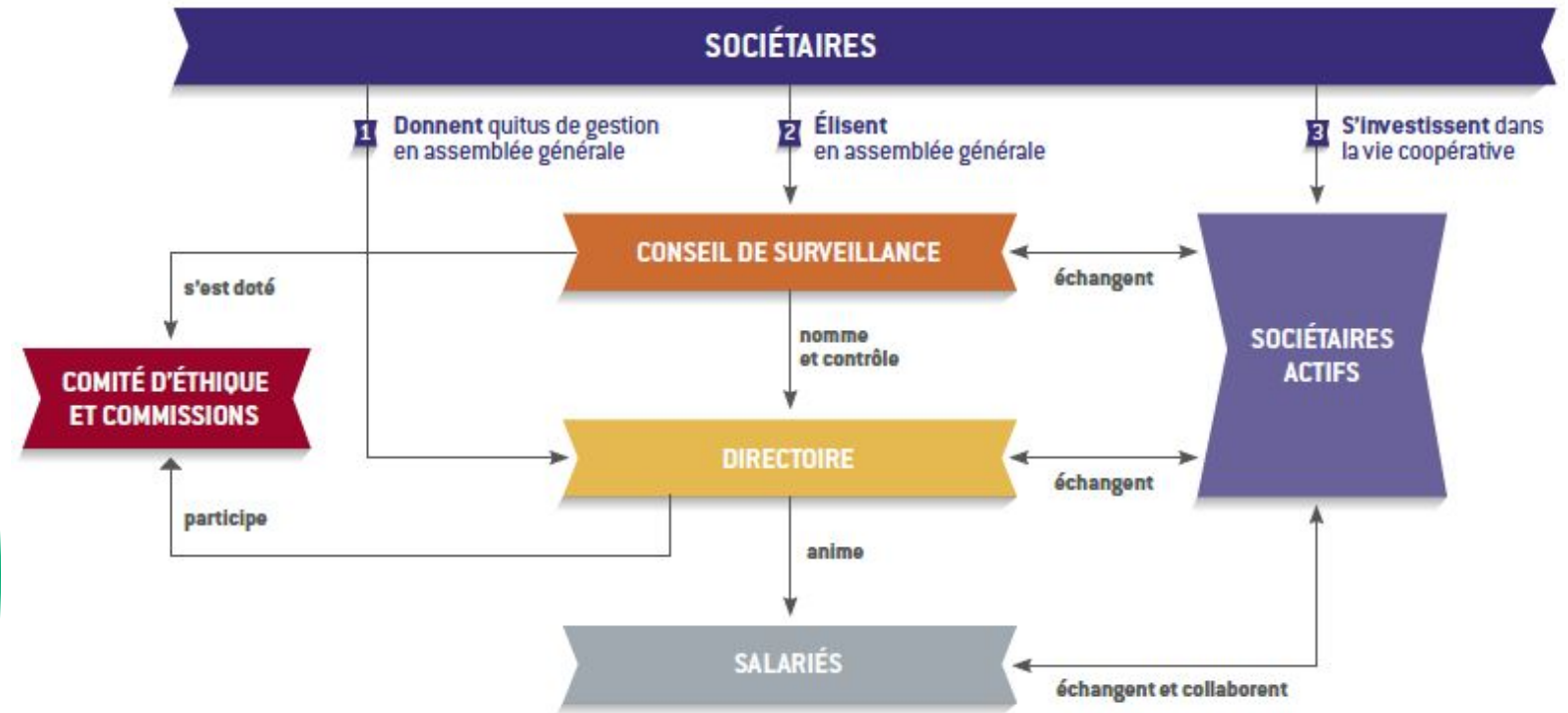
Ils peuvent participer activement à la gouvernance de leur coopérative à travers un processus dédié de démocratie participative (3) : assemblées des coordinateurs locaux (ACL), confluent, commission vie coopérative. Enfin, les sociétaires peuvent proposer leur candidature au conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance veille à la cohérence des activités de la coopérative et valide ses orientations stratégiques. Il nomme et contrôle l'activité du directoire. Le conseil de surveillance s'est doté de différentes commissions afin d'exercer pleinement son rôle : le comité d'éthique, le comité d'audit et la commission vie coopérative.

Le directoire est responsable de la gestion de l'entreprise et de l'animation de l'équipe salariée. Il rend régulièrement compte de son action au conseil de surveillance, mais aussi, une fois par an, directement aux sociétaires lors de l'assemblée générale.

Le comité d'éthique est un organe d'appui à l'évaluation et à la décision pour les instances dirigeantes et l'équipe salariée. Il est composé de sociétaires, de salariés et d'acteurs impliqués dans l'ESS.

Gouvernance



Les membres du directoire sont :



Bernard Horenbeek, président du directoire



Ivan Chaleil, directeur commercial et membre du directoire

Les chiffres clés 2020

Campagnes	2019	2020
Nombre de projets reçus	345	350
Nombre de projets sélectionnés et accompagnés*	97	87
Nombre de projets financés	93	82
Taux de succès	96%	94%
Fonds collectés	433 705 €	391 554 €
Fonds reversés	394 282 €	360 039 €
Fonds reversés sur fonds collectés (en %)	91%	92%
Nombre total de contributeurs	6 137	5 816
Nombre total de contributions	7 841	6 067
Nombre moyen de contributeurs par projet	84	67
Montant moyen de contributions par projet	63 €	70 €
Montant moyen de collecte par projet	4 182 €	4 500 €

Sont comptabilisés les projets accompagnés et terminés au plus tard le 31/12. Les projets en cours entre deux années sont comptabilisés sur l'année suivante : gap possible entre les transactions effectuées sur l'année du 01/01 au 31/12 et les transactions prises en compte dans ces statistiques.



zeste
par la Nef

Exhausteur naturel de projets